

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) devient le 47ème Actionnaire de Shelter-Afrique

- *FSA rejoint la Banque Africaine de Développement et la Société Africaine de Réassurance dans la catégorie des actionnaires de "classe B".*

Nairobi - Kenya : 17 Août 2021 : Le Fonds de Solidarité Africain (FSA), ayant son siège à Niamey, en République du Niger, est devenu le 47ème Actionnaire de Shelter-Afrique en souscription au capital de la société. Ce qui a accru le financement panafricain du développement de l'habitat.

S'exprimant lors de la signature de l'instrument d'adhésion par FSA à Nairobi, le Président de Shelter-Afrique, **Dr. Steve Mainda**, a déclaré que la décision d'admettre le Fonds de Solidarité Africain en tant qu'actionnaire a suivi l'approbation unanime des actionnaires lors de la 40ème Assemblée Générale Annuelle de la Société qui s'est tenue en juin, à Yaoundé, au Cameroun.

"Je souhaite remercier l'Assemblée Générale Annuelle pour avoir adopté la résolution d'admission de FSA en tant que 47ème Actionnaire. Je souhaite également remercier la direction et le personnel de Shelter-Afrique pour avoir atteint les objectifs fixés par le Conseil d'Administration. Permettez-moi de remercier FSA d'avoir identifié une vision commune et de partager notre ardeur à développer l'Afrique et surtout à fournir des services financiers pour propulser les économies africaines", a déclaré le **Dr. Mainda**.

"Nous sommes heureux d'accueillir le Fonds de Solidarité Africain dans la famille de Shelter-Afrique. Il s'agit d'une étape remarquable qui nous donne l'assurance et un grand confort que notre vision de fournir des maisons décentes et abordables à tous les Africains est une vision qui n'est pas seulement partagée par d'autres, mais qui est digne et nécessaire", a déclaré **M. Andrew Chiphondah**, Directeur général de Groupe Shelter-Afrique.

"La vocation panafricaine, la vision et la mission du Fonds de Solidarité Africain sont similaires à celles de Shelter Afrique et nous sommes heureux de faire maintenant partie de la famille de Shelter Afrique. Les techniques d'intervention des deux institutions sont complémentaires et nous sommes impatients de travailler ensemble pour contribuer à la disponibilité de logements décents à tous les africains en facilitant l'accès géographique et financière, à déclaré le Directeur Général du FSA, **M. Ahmadou Abdoulaye Diallo**.

Catégories d'actions

Le capital social de Shelter-Afrique est détenu par deux groupes d'Actionnaires composés de 44 pays Africains dont l'Algérie, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Côte d'Ivoire, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, etc. Principe, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Swaziland, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, dans la "Classe A" ; et la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Société Africaine de réassurance (Africa-Re) dans la "Classe B".

Le Fonds de Solidarité Africain rejoint désormais la Banque Africaine de Développement et la Société Africaine de Réassurance dans la catégorie des Actionnaires de "Classe B".

"Notre objectif est d'intégrer les 10 pays Africains restants qui ne sont pas encore membres de cette grande institution panafricaine de financement du développement, en se concentrant immédiatement sur le Soudan du Sud, l'Égypte, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie. Nous travaillons

également à l'inscription d'un plus grand nombre d'institutions et d'entreprises africaines dans la catégorie "B" et à l'élargissement de notre actionnariat pour accueillir d'autres investisseurs non africains dans la catégorie "C", que nous avons déjà créée", a conclu **M. Chimphondah**.

Notes à l'éditeur

À propos de Shelter-Afrique

Shelter-Afrique est une institution panafricaine de financement et de développement du logement, créée par les gouvernements africains pour répondre au besoin d'un système durable de fourniture de logements et de projets d'infrastructure connexes en Afrique. Ses actionnaires sont 44 pays Africains, la Banque Africaine de Développement et la Société Africaine de Réassurance.

Le mandat de la société est de fournir du financement par le biais de la dette, du quasi-fonds propres et des fonds propres aux institutions publiques et privées pour des projets de logement et d'infrastructure urbaine dans ses pays membres. Shelter-Afrique établit des partenariats stratégiques et offre une multitude de produits et de services connexes pour soutenir la fourniture efficace de logements abordables et de biens immobiliers commerciaux. Il s'agit notamment du financement de projets, des prêts institutionnels, des prises de participation et des coentreprises, du financement du commerce et du logement social.

Nous offrons également des conseils pratiques et une assistance technique à un large éventail d'acteurs du secteur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <http://www.shelterafrique.org/>.

Suivez Shelter-Afrique sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

À propos du Fonds de Solidarité Africain (FSA)

Le Fonds Africain de Solidarité (FSA) a été créé le 21 Décembre 1976 avec pour mission de faciliter le développement économique de ses Etats membres africains en jouant le rôle de catalyseur des systèmes financiers pour permettre aux Etats et aux entreprises publiques et privées, d'une part, d'accéder à des prêts destinés à financer des projets d'investissements productifs, et d'autre part, en facilitant la mobilisation de l'épargne locale et extérieure, notamment par des interventions de garantie sur les marchés financiers. Pour remplir sa mission, FSA dispose de trois techniques d'intervention : la garantie des prêts bancaires et des émissions obligataires, l'amélioration des taux d'intérêt et l'allongement de la durée des prêts par l'octroi d'avances de refinancement. FSA, dont le siège est à Niamey, au Niger, est devenu opérationnel en septembre 1979.

Les pays membres du FSA sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la Centre Afrique, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Bissau, le Mali, Maurice, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://www.fondsolidariteafricain.org/>.

Suivez le Fonds de Solidarité Africain sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Babatunde Oyateru | Directeur de la Communication | Shelter-Afrique | Shelter-Afrique Centre | Longonot Road - Upper Hill | Tél. : +254 20 4978000 | Courriel : boyateru@shelterafrique.org

Ou



Mike Omuodo | Media Fast | Tel : +254 736 014 596 | Courriel : mike.omuodo@mediafast.co.ke |

Ou

[Safiatou Isabelle Jackou / Directeur Coopération et Communication / Fonds de Solidarité Africain / Avenue du Président Karl Carsterns, PL 005 – BP: 382 Niamey, Niger / Tel: 00227 20 72 26 32 / courriel: safiatou.jackou@fondsolidariteafricain.org](#)